



Faire un bébé a deux lesbiennes comment s'y prendre??

Par **texier ch**, le **26/06/2008** à **00:50**

bonjour

alors j'ai une amie lesbienne qui souhaiterait que je lui fasse un bébé.
elle vit en couple:
elles veulent que je renonce a mes droits parentaux ,je suis d'accord

ma questions mes questions sont :

- 1) est ce qu'elle peut faire comme si je n'existais pas déclaré l'enfant de pere inconnu?
- 2) est ce que je dois faire signer un papier disant que je renonce a mes droits parentaux ?ou lui faire signer un contrat type existant deja?est ce qu'avant je doit reconnaitre l'enfant ou pas?

je ne veux surtout pas en rendant service, me faire avoir a long terme !mefiance mefiance!!
cela arrive trop souvent et se sera mon "premier enfant"

je ne veux pas qu'elle ou sa compagne me demande plus tard une pension ou autre heritage
ou me demande de faire un test de paternité !
si je renonce a mes droits c'est a vie et irremediable elles le veulent elles le gardent

que dois je faire la solution 1 ou2 ou autre ?

comment faire un bébé sans engagement ?
la justice est malfoutue et injuste avec les peres donc merci de me guider dans cette
demarche delicate

merci d'avance pour vos reponses